

**CONDUITE PLUS**

# CER RÉSEAU

L'association des **Centres d'Education Routière**, forte de plus de **550** enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en **1983** et regroupant des professionnels dont le premier métier est de **former des futurs conducteurs**.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la **sécurité routière** de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des **chefs d'entreprise indépendants** qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.



# CER RÉSEAU

**21**  
FORMATIONS



**200 000**  
ÉLÈVES / AN



**550**  
CENTRES



**450**  
MOTOS



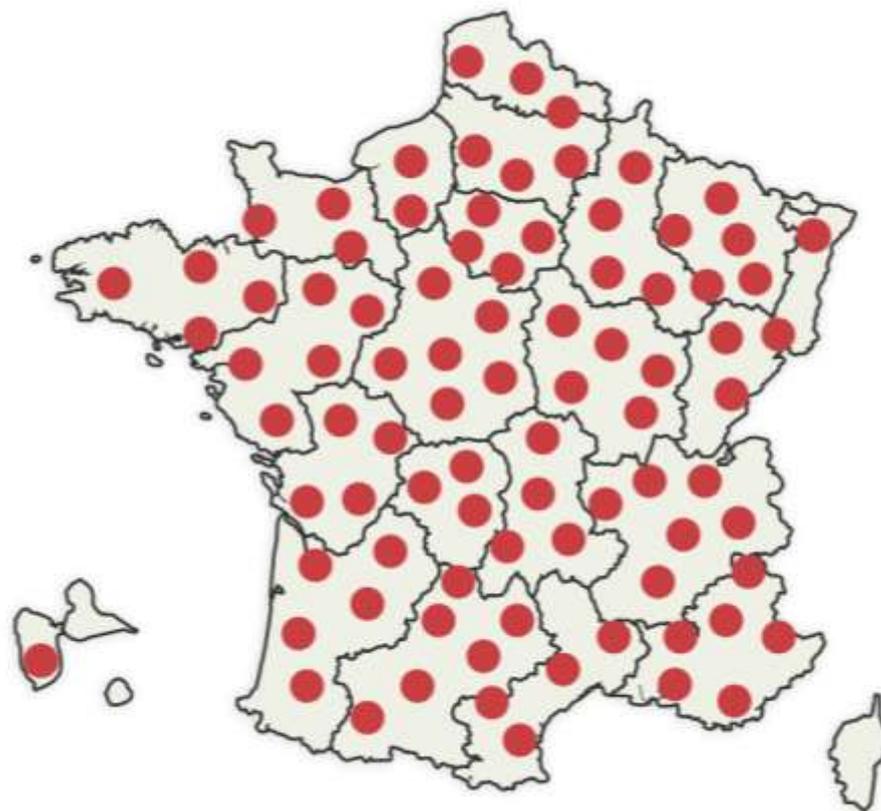
**2 000**  
VOITURES NEUVES



**2 500**  
PROFESSIONNELS



**60**  
POIDS LOURDS



# L'ÉQUIPE DU CER CONDUITE PLUS

## CHARGÉ(E) DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES

Nadine TRECANT  
N° autorisation d'enseigner :  
A0205601360



## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Nadine TRECANT  
N° autorisation d'enseigner :  
A0205601360



## REFERENT(E) HANDICAP

Nadine TRECANT  
N° autorisation d'enseigner :  
A0205601360



## REFERENT(E) ENTREPRISE

Nadine TRECANT  
N° autorisation d'enseigner :  
A0205601360



## NOS ENSEIGNANTS

Guillaume  
N° autorisation d'enseigner :  
A1505600260  
Formations dispensées  
- B / B78  
- AAC  
- Conduite supervisée



**#ENJOY  
DRIVING**  
\*LE PLAISIR DE CONDUIRE

Nathalie  
N° autorisation d'enseigner :  
A0205600780  
Formations dispensées  
- B / B78  
- AAC  
- Conduite supervisée



# LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



## ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

**>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.**

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

## Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées et qu'un examen blanc sera effectué**.





# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

## **Présentation à l'examen :**

Le candidat se présente 20 mn avant l'examen muni d'une pièce d'identité.

## **Déroulement**

L'épreuve du Code de la route a été privatisée. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel. Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

## **Obtention du "code"**

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

## **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

### **Validité**

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans.

### **Des règles à connaître tout au long de la vie**

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.



L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière**

Le candidat se présente 20 mn avant l'examen muni d'une pièce d'identité.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes. Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.

# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser **une manœuvre**
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



# POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES

## LE PROGRAMME

La matinée: Questionnaire d'autoévaluation et perception des risques. **L'objectif de la matinée vise à améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.**

L'après-midi: la mobilité sous divers aspects. **Le but de cette session : rendre tout déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.**

La formation fini par un bilan au cours duquel l'élève s'engage oralement à adopter une conduite responsable.

## L'AVANTAGE?

**La réduction de la période probatoire :**

- Tous vos points en 2 ans au lieu de 3 après une formation traditionnelle
- 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 en AAC

## LES CONDITIONS

- Avoir **obtenu le permis AUTO** ou **MOTO** depuis **6 à 12 mois**
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette **formation complémentaire**
- Cette **formation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: 6 à 12 personnes



# PASSERELLE BOITE AUTO VERS BOÎTE MANUELLE



## LE PROGRAMME

**Séquence 1** : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

**Séquence 2** : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

## LES CONDITIONS

- Avoir **obtenu le permis AUTO en boîte auto**
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette **formation complémentaire**
- Cette **formation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: individuel
- Formation 100% pratique dont 1 heure de simulateur maximum
- Pour pouvoir conduire un véhicule à boîte manuel après la formation, il faut préalablement avoir mise à jour et être en possession du titre définitif de conduite correspondant

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite

DATE : \_\_\_\_\_ REMPLIE PAR : \_\_\_\_\_

Origine du contact (provenance) : Appel  Visite  Mail  Autre  \_\_\_\_\_

Formation demandée : \_\_\_\_\_

PROSPECT

CLIENT

**ÉTAT CIVIL**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Tél : .... / .... / ... / .... / .... Portable : .. / ... / .... / .... /

... / ...

Email \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_

**DONNEES ENTREPRISE**

Raison sociale \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tel : - / - / - / - / - Email \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre de salariés à former : \_\_\_\_\_

Précisions : \_\_\_\_\_

**SITUATION FACE A L'EMPLOI**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**BESOIN EN FORMATION EXPRIME**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

DATE EN FORMATION SOUHAITEE : \_\_\_\_\_ Au / /

Du \_\_\_\_\_

**MOTIVATION PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES**

/ \_\_\_\_\_

/ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

PREREQUIS : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

PROPOSITION FAITE LE \_\_\_\_\_ PAR : \_\_\_\_\_

CLASSE SANS SUITE

/ \_\_\_\_\_

/ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :  
Entre 45 min  
et 1h00

## LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

## LE MOYEN UTILISÉ



### **SIMULATEUR DE CONDUITE**

Evaluation réalisée sans formateur

## LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.

# TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :  
1h00

## LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

## LE MOYEN UTILISÉ



### **VÉHICULE**

Évaluation réalisée avec formateur  
Évaluation en **situation réelle** où le formateur utilise une grille d'évaluation

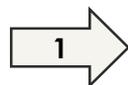
## LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.

# PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

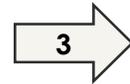
Nom : .....  
Prénom : .....  
Type de permis : .....



Evaluation de départ:  
 Ordinateur  
 Simulateur  
 Sur route



Inscription et Mise en place d'un planning prévisionnel



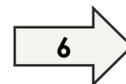
Formation théorique présentiel  
 Formation théorique à distance  
 Alternance de théorie et de pratique



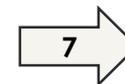
Examen Théorique



Formation pratique



Conduite accompagnée  
 Conduite supervisée



Examen Blanc



Examen pratique

## COURS RECOMMANDÉS

### PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans **l'école de conduite** avec un **support média** ou avec un **enseignant**  
- via **Internet (code en ligne CER)**

### PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- **en ville**  
- **en rase campagne**  
- **sur autoroute**  
- **par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...)**  
- **de nuit**

**Votre présence est fortement recommandée pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.**

### THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs
- Spécificité du groupe lourd**
- Spécificité du 2 roues**



# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

## 1/ Se former dans la durée

Formation accessible **à partir de 15 ans** avec un passage d'examen **dès 17 ans !**

### PHASE 1 : FORMATION INITIALE

Une **évaluation** préalable  
Une **formation théorique**  
Un **examen théorique**  
Une **formation pratique** (20h de cours minimum)

### PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h  
Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs  
**Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

## 2/ Augmenter ses chances de réussite

**74% de taux de réussite** contre 55% pour la filière B traditionnelle  
La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité**





# POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

## 3/ Les avantages

### ASSURANCE

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance
- Surprime de la 1<sup>ère</sup> année diminuée de 50%
  - Suppression de la surprime la 2<sup>ème</sup> année si l'élève n'a occasionné aucun accident

### PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

### MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

### LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

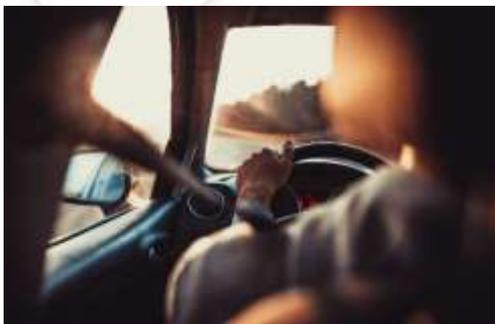
- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
  - obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

### DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
- le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

**BON À SAVOIR**





# APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

## QU'EST-CE QUE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

La conduite supervisée permet d'acquérir **plus d'expériences pratiques** en complétant sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée.

>> C'est au terme de **20h de conduite minimum** avec l'enseignant que la Conduite Supervisée peut réellement commencer !

Elle débute par un **rendez-vous préalable** en présence de **l'enseignant** et **du futur accompagnateur**, au moment où l'enseignant estime que l'élève est **prêt à conduire** avec son accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite accompagnée.

>> **1000 km** à parcourir pour **PRATIQUER** et **APPRÉHENDER SEREINEMENT** l'examen du permis de conduire !

## LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- Acquérir plus d'expériences de conduite & approfondir ses acquis
- Augmenter ses chances de réussite lors de l'examen pratique





# APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

## LES CONDITIONS ?

- Avoir **18 ans ou plus**
- Obtenir **l'accord de l'assureur du véhicule**
- Avoir réussi **l'examen théorique** du code de la route
- Avoir suivi une **formation pratique** avec un enseignant expert de l'école de conduite (**20 heures minimum**)
- Bénéficier d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite

## QUAND CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- >> Au moment de votre **inscription**
- >> **Suite à un échec** lors de votre examen pratique

### CONDITIONS POUR L'ACCOMPAGNEUR

- Être titulaire du **permis B depuis au moins 5 ans** (sans interruption)
- Obtenir **l'accord de son assureur**
- **Figurer dans le contrat** signé avec l'école de conduite

#### A NOTER

*Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.*

### INFOS COMPLÉMENTAIRES

Comme pour le permis B classique, la **période probatoire est de 3 ans** (6 points à l'obtention du permis et 12 points au bout de 3 ans sans infraction)

L'élève ne bénéficie par nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant son assurance « jeune conducteur »



## PERMIS B

### FORMATION PRATIQUE

**DUREE DE LA FORMATION :** la réglementation impose d'évaluer la durée de la formation avant la signature du contrat de formation, au moyen d'une **évaluation de départ**, réalisée de manière individuelle sur simulateur de conduite.

**LIEU DE LA FORMATION :** LORIENT

**TARIF :** un devis de formation sera établi à la suite de l'évaluation de départ pour déterminer le prix de la formation.

#### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires, ainsi que les compétences nécessaires à la conduite d'un véhicule à moteur (voiture) de manière autonome et sécuritaire.
- Réussir l'examen pratique du permis de conduite.

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

1. **Une formation pratique :** l'apprentissage est organisé de manière progressive pour permettre l'acquisition de quatre compétences. Le détail de chacune de ces compétences est exposé dans le tableau ci-dessous :

Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer, maintenir les distances de et sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir sa voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux circonstances.	Passer virages et conduire en des dénivelés.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
Utiliser la boîte de vitesse.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant l'allure et la trajectoire	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'éco-conduite.
Regarder autour de soi et avertir.			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.			

2. **Préparation à l'examen du permis de conduire :** présentation de l'épreuve du permis de conduire, du référentiel d'évaluation et mise en condition d'examen au travers d'un ou plusieurs examens blancs.

#### **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

- Avoir 16 ans minimum.
- Savoir lire et écrire la langue Française.
- Avoir réussi l'examen théorique (examen du Code de la route).

#### **RESULTATS ATTENDUS**

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

#### **ENCADREMENT ET MODALITÉS D'ORGANISATION**

Cours **individuels/collectifs** encadré par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### **METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Méthodes actives.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

#### **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

- Feuilles de présence émargées.
- Suivi de la progression de l'élève sur livret d'apprentissage numérique.
- Évaluation en cours de formation : validation des compétences et examen blanc.

#### **SANCTION DE LA FORMATION**

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



## AAC APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Depuis le 1er novembre 2014 la **conduite accompagnée est accessible dès 15 ans**. Elle offre l'avantage de pouvoir passer l'examen du permis de conduire dès 17 ans. Le candidat pourra ainsi conduire seul le premier jour de sa majorité.

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

**Contact :**

02.97.83.47.82

[ecoleconduiteplus@orange.fr](mailto:ecoleconduiteplus@orange.fr)

### DUREE DE LA FORMATION

*Un an minimum*

### LIEU DE LA FORMATION

*LORIENT*

DATE(S) : nous *consulter*

TARIF : sur devis

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans et demi.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire ;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### **Durée de la formation :**

Elle se déroule sur une durée minimum d'un an avec un parcours de 3000 km minimum :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur
- 1er rendez-vous pédagogique avec un parcours d'environ 1000 km
- 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

#### **Programme :**

**1) Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

**2) Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements - dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

## PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

### 3) Une formation pratique :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications préliminaires et : - entrer, contrôler sa poste de conduite et en sortir.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Revers, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un évitement longue distance en autonomie.
Démarrer et arrêter.	Adapter l'allure aux situations.	Prendre des virages et conduire en dénivelé.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Dépasser et écarteler.	Tourner à droite ou à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Donner l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et traiter les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, croiser et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite (véhicule régulateur, freinage de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'environnement, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en cercle en adaptant l'allure et la trajectoire.	S'arrêter et stationner en défilé, en file libre et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi en permanence.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

Avoir minimum 15 ans

### RESULTATS ATTENDUS

Permis de conduire de la catégorie B

### ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

### SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc



## LA CONDUITE SUPERVISEE

La conduite supervisée est une alternative à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). C'est une conduite accompagnée ou l'élève acquiert de l'expérience grâce à un accompagnateur avant de passer ou de repasser l'examen pratique.

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Contact :

02.97.83.47.82

[ecoleconduiteplus@orange.fr](mailto:ecoleconduiteplus@orange.fr)

### DUREE DE LA FORMATION

*En rendez-vous préalable de 2 heures*

### LIEU DE LA FORMATION

LORIENT

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La conduite supervisée permet :

- d'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser ;
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Durée de la formation :

La phase de conduite supervisée n'a pas de durée minimale obligatoire :

- formation initiale : formation théorique + formation pratique (20 heures minimum)
- un rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures minimum avec l'accompagnateur

#### Programme :

La conduite supervisée se déroule avec un accompagnateur.

Au cours de cette phase d'acquisition d'expérience de la conduite, l'élève doit :

- autant que possible, conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques ;
- respecter les limitations de vitesse mentionnées à l'article R. 413-5 du code de la route



## LA CONDUITE SUPERVISEE

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

- avoir réussi le code de la route ;
- avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (20 heures minimum) ;
- avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière

### RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

### ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- L'accompagnateur doit : être titulaire du permis B (permis automobile) depuis au moins cinq ans sans interruption ; avoir obtenu l'accord de son assureur ; être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite. Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.
- 18 ans minimum

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire une évaluation de fin de formation

### SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



# PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

- 550 établissements
- 39 Formations
- 1 700 voitures
- 200 000 élèves formés
- 2 000 professionnels
- 60 poids lourds
- 450 véhicules 2 roues

Contact :

02.97.83.47.82

[ecoleconduiteplus@orange.fr](mailto:ecoleconduiteplus@orange.fr)

**DUREE DE LA FORMATION**  
13 heures (minimum légal obligatoire)

**LIEU DE LA FORMATION**  
LORIENT

**DATE(S) :** nous consulter

**TARIF :** sur devis

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le permis B à embrayage automatique ou permis à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle mais avec obligatoirement un embrayage automatique.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Une évaluation de départ

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

### Une formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

### Une formation pratique

MAÎTRISER LE MANÈMENT du véhicule dans un trafic facile et seul	APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications élémentaires et : - entretenir.	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et agir de manière adaptée.	- Éviter et maintenir les distances de sécurité.	- Suivre un itinéraire de manière autonome.
Émettre, s'installer au poste de conduite et en sortir.	- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	- Croiser, dépasser, être dépassé.	- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Veiller, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	- Adapter l'allure aux situations.	- Faire des virages et conduire en déviation.	- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Démarquer et s'arrêter.	- Tourner à droite et à gauche en agglomération.	- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Donner l'accolade et la feinte à d'autres usagers.	- Déceler, identifier et traiter les situations où prévaut le régime de priorité.	- S'insérer, croiser et sortir d'une voie rapide.	- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, frein à vitesse, ACC, aides à la navigation...).
- Utiliser la boîte de vitesses.	- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	- Assir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en reculant en adaptant l'allure et la trajectoire.	- S'arrêter et stationner en stop, en marche et en créneau.	- Conduire quand l'adhérence et la stabilité sont réduites.	- Préférer l'économique.
- Regarder autour de soi et devant.	- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		



## PERMIS B BOITE AUTOMATIQUE (BEA)

### PUBLIC VISE

La formation au permis B à embrayage automatique s'adresse :

- A tout le monde et en particulier à ceux qui ont envie de se faciliter la tâche et conduire plus simplement Aux personnes ayant des difficultés à manier une boîte de vitesse lors de leur apprentissage
- Aux personnes atteintes de certains handicaps physiques (ex : problème de mobilité au niveau de la jambe gauche)

### PREREQUIS

- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir minimum 16 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

### RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B restreint à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique

### ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

### SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.



## PASSERELLE PERMIS B (78) VERS

### B

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Contact :

02.97.83.47.82

[ecoleconduiteplus@orange.fr](mailto:ecoleconduiteplus@orange.fr)

DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

#### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique.

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

##### Une formation pratique

Séquence 1. – (durée : 2 heures) 1h sur simulateur – 1 heure Dans un trafic nul ou faible,

**L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :**

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures. Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

**Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :**

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.



## PASSERELLE PERMIS B (78) VERS B

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales.

### RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B sans restriction à la conduite des véhicules équipés d'une boîte à embrayage automatique
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

### ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

### SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation



## STAGE CODE ACCELÉRÉ

Vous souhaitez passer votre code en accéléré, avec des formations en intensives ? Le stage code accéléré est fait pour vous !

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Contact :

02.97.83.47.82

[ecoleconduiteplus@orange.fr](mailto:ecoleconduiteplus@orange.fr)

### DURÉE DE LA FORMATION

3 jours

### LIEU DE LA FORMATION

LORIENT

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route :

- Le principal avantage du stage code accéléré est de pouvoir concentrer le maximum d'heures sur une période très courte.
- Les séances de cours ou de code étant très rapprochées, vous ne perdrez pas de temps à reprendre les connaissances oubliées.
- Ce stage peut être suivi quel que soit la catégorie de permis (Permis B ; Permis A ; les formations du groupe lourd ; suite à une annulation de permis...).

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Durée de la formation

La formation rapide à l'épreuve théorique général, (ETG) aussi appelée stage code, est brève et efficace. La durée d'apprentissage des règles du code de la route varient en fonction du CER de 3 à 5 jours de formation intensive.

Le nombre d'heures quotidiennes varient de 5 à 7 heures suivant les autos écoles CER.

#### Programme de la formation

Vous verrez thème par thème tout ce que vous devez savoir du code de la route et des pratiques les plus sûres à employer sur la route.

Nous vous recommandons vivement de préparer votre entrée en stage en suivant les cours théoriques en e-learning proposé par votre établissement CER.

Des cours seront animés par un enseignant de la conduite alternés de test pour mettre toutes les chances de votre côté. L'objectif pour nous est de vous apporter la meilleure compréhension et la meilleure progression possible. C'est ainsi que vous obtiendrez la plus grande réussite à votre examen du code de la route.

Cette méthode pédagogique est rapide et offre de bons résultats.



## STAGE CODE ACCELÉRÉ

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Le stage code accéléré ou stage conduite accéléré convient surtout à des personnes capables d'apprendre vite, déjà habituées aux engins motorisés.
- Il convient également aux personnes qui souhaitent repasser leur permis de conduire rapidement suite à une invalidation de celui-ci.

### RESULTATS ATTENDUS

- obtention du code de la route (Epreuve Théorique Générale)

### ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : suivre la formation

### SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation



## Formation complémentaire des conducteurs novices

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Contact :

02.97.83.47.82

[ecolecoduiteplus@orange.fr](mailto:ecolecoduiteplus@orange.fr)

### DUREE DE LA FORMATION

7 heures de formation

### LIEU DE LA FORMATION

LORIENT

DATE(S) : nous consulter

TARIF : sur devis

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux conducteurs ayant une faible expérience de conduite de percevoir davantage les risques et mieux connaître les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés

Réduire le délai probatoire qui est normalement de 3 ans, à 2 ans avec 2 points de rajoutés aux 6 points initiaux la première année, puis 4 points la seconde et dernière année de probatoire.

Pour le titulaire du [permis de conduire](#) ayant bénéficié de l'[apprentissage anticipé de la conduite \(AAC\)](#), l'objectif est de réduire le délais probatoire de six mois. Dans ce cas, le [permis de conduire](#) est alors majoré de trois points à la fin de la première année du délai probatoire, puis 3 points 6 mois après.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquences et objectifs	Contenus
<p><b>1 Construction du groupe</b> Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la parole des stagiaires et capter leur attention.</p> <p>Durée : 30 min</p>	<p>Alterner les techniques de présentation en privilégiant les techniques dynamiques. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, situations de presque accident rencontrées...).</p>
<p><b>2 Autoévaluation des élèves</b></p> <p>Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites.</p> <p>Durée: 1heure</p>	<p>A partir du questionnaire d'autoévaluation renseigné avant l'entrée en formation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
<p><b>3 Perception des risques</b></p> <p>Se positionner face au risque.</p> <p>Se confronter à la perception des autres.</p> <p>Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.</p> <p>Durée : 1h15</p>	<p>Evaluer individuellement sa perception des risques notamment au regard du vécu des élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe.</p> <p>Mettre en avant la subjectivité du risque. Utilisation de supports (photos, vidéos ...) présentant des risques en situation de conduite.</p> <p><i>Un simulateur peut être utilisé</i></p>



## Formation complémentaire des conducteurs novices

<p><b>4_ Situations complexes</b></p> <p>Comprendre et résoudre des situations complexes.</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos ...) présentant des situations de conduite complexes.</p>
<p><b>5_ Choix de mobilité</b></p> <p>Se connaître en tant qu'usager de la route.</p> <p>Etre conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.</p> <p>Découvrir des modes de déplacements alternatifs.</p> <p>Durée 1h30</p>	<p>Cette séquence s'appuie sur les réponses du questionnaire d'autoévaluation renseigné avant l'entrée en formation et qui traitent des questions de mobilité.</p> <p>En sous-groupe : faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.</p> <p>Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.</p> <p>Utiliser des outils statistiques présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.</p>
<p><b>6_ Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes</b></p> <p>Etre capable de construire et anticiper ses déplacements.</p> <p>Etre capable de résister aux influences.</p> <p>Etre conscient de la conséquence de ses décisions.</p> <p>Durée : 1h20</p>	<p>Travail à partir de situation types (sorties festives, nuit, vigilance, à plusieurs, distractors, produits ...).</p> <p>Cette séquence est animée avec des outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élaborer une suite à un scénario ;</li> <li>- d'imaginer les dangers non visibles ;</li> <li>- d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.</li> <li>-</li> </ul>
<p>Bilan avec engagement : Durée 10min</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.</p>



## Formation complémentaire des conducteurs novices

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir obtenu un des permis de conduire suivant depuis 6 à 12 mois : B1 ;B ;A1 ;A2

### RESULTATS ATTENDUS

- Réduction du délai probatoire
- Obtention d'une attestation de suivi de formation

### ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique

### METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et d'exercices pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

### SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi de formation

**NOM DU CER CONDUITE PLUS**  
48 Boulevard Léon Blum 56100 LORIENT



**HORAIRES DES COURS DE CODE \***

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.	-	-
MAR.	-	-
MER.	-	-
JEU.	-	-
VEN.	-	17h00 – 18h00
SAM.	-	10h00 – 11h00



**HORAIRES DES TESTS DE CODE\***

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.	-	18h00 – 19h00
MAR.	-	16h00 – 17h00
MER.	-	14h00 – 15h00
JEU.	-	16h00 – 17h00
VEN.	-	18h00 – 19h00
SAM.	11h00 – 12h00	-



**HORAIRES DES COURS DE CONDUITE**

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.		8h00 – 18h00
MAR.		8h00 – 19h00
MER.		8h00 – 19h00
JEU.		8h00 – 19h00
VEN.		8h00 – 19h00
SAM.		8h00 – 17h00

\*Les cours et tests de code sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Le nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et en deuxième présentation.
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction



**GARANTIES  
FINANCIÈRES**

---

# CONTACT

## CER CONDUITE PLUS

48 Boulevard Léon Blum

56100 LORIENT

[ecoleconduiteplus@orange.fr](mailto:ecoleconduiteplus@orange.fr)

02 97 83 47 82

---

Pour tout renseignement, notre agence vous accueille:...

N° D'AGRÉMENT : E0205605020

**CER**   
C'EST RÉUSSIR